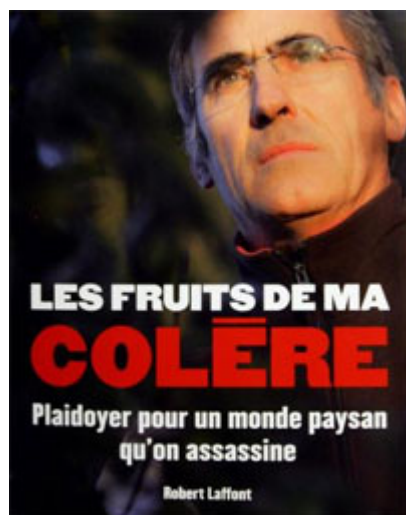


Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Consommer-juste-et-pas-juste-consommer-Pierre-Prioret,2562.html>

# Les fruits de ma colère : un plaidoyer de Pierre Priolet pour le monde paysan

- Librairie Développement Durable - Humain -



Date de mise en ligne : mardi 15 février 2011

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

---

**Ces derniers mois, 40 000 agriculteurs français ont rempli des demandes d'inscriptions au RSA. Plus de 20% des quelque 600 000 exploitants agricoles encore en activité - ils étaient 1 600 000 en 1970 - sont assimilés à des travailleurs pauvres. Surendettés, ne supportant plus la pression des fournisseurs, de leur banquier ou de leur centrale d'achats, les paysans, pour échapper à leur enfer quotidien, commettent parfois l'irréparable. En 2009, plus de 800 suicides d'agriculteurs ont été dénombrés par l'Association des producteurs de lait indépendants (Apli). Comment mettre fin à cette spirale infernale ? Pierre Priolet est devenu la nouvelle icône médiatique du monde agricole qui souffre. En novembre 2010, cet agriculteur du Vaucluse a arraché lui-même les 13 hectares d'arbres fruitiers de son exploitation de poires et de pommes. "Je l'ai fait avec le sentiment d'un ouvrier d'une usine qu'on délocalise", raconte-t-il. Son livre, publié cette semaine aux Editions Robert Laffont, est un appel au secours mais aussi une efficace réflexion sur notre société et sur un système en bout de course.**

Il y a un an ses larmes en direct sur France Inter et Canal + ont bouleversé le pays. Jean-Pierre Elkabbach, Thierry Ardisson, Guillaume Durand et Michel Denisot l'ont invité dans leurs émissions et à chaque fois sa présence, sa colère, ses mots simples et justes ont déclenché une avalanche de courriers et d'appels. Il était temps : ils sont des milliers d'agriculteurs, pris comme lui à la gorge, à disparaître sans faire de bruit, dans l'indifférence. Parce qu'il a les mots pour raconter les vergers à l'abandon, le paysage français qui se désertifie, l'humiliation quotidienne de paysans infantilisés par les subventions, le scandale de la grande distribution qui les étrangle, les pesticides autorisés en Espagne alors qu'en France, les agriculteurs sont traités de pollueurs. "On a commencé à délocaliser dans les années 1960, en Espagne, au Maroc, en Chine, au Bangladesh... jusqu'où ? Aujourd'hui, le gouvernement veut imposer aux agriculteurs de signer des contrats, sans prix. Mais qui voudrait travailler autant et être traité de salaud qui exploite les cochons de façon industrielle ? Vous ne croyez pas qu'on préférerait les élever dans la nature ? C'est l'Europe qui impose ces normes", plaide-t-il. Parce qu'il n'adhère peut-être aussi à aucun syndicat (pour lui la FNSEA, "c'est un système autocratique qui se défend, pas un syndicat. Son patron n'est pas crédible, il cumule 18 postes nationaux, assortis d'indemnités incroyables") et que sa parole est libre, Pierre Priolet est devenu en quelques mois le porte-voix d'un monde qu'on assassine.

Classé parmi les 100 personnalités qui vont changer le monde par le magazine Terra eco, il ne se contente pas de dénoncer, il se veut aussi l'instigateur d'un projet pour bâtir un nouveau système de distribution qui se passerait des aides, et il se bat pour l'idée d'une société où l'on consommerait plus juste. "Nous sommes les seuls à avoir le droit de vendre à perte" expliquait il y a un an l'agriculteur fruitier pris à la gorge. "Le monde agricole a abandonné son rôle d'alimenteur de la population. Ce rôle, on l'a donné à la grande distribution".

Pour cet ex-agriculteur, installé à Caumont-sur-Durance dans le Vaucluse, il est temps de rétablir une relation juste entre le consommateur et le producteur, quel qu'il soit : "Je dis aux consommateurs : on vous vole en vous expliquant qu'on s'occupe de votre pouvoir d'achat, alors qu'à chaque achat vous tuez un peu le producteur. Il faut le répéter, pour que les gens en prennent conscience. Lorsque vous payez des pommes 3 Euros, l'agriculteur ne reçoit que 0,17 Euros".

**Références de l'ouvrage :** *Les fruits de ma colère* - Editeur : Robert Laffont - Date de parution : 10 février 2011 - 158 pages - ISBN-13 : 978-2221123959 - Prix public : 16 Euros

## Consommer juste... et pas juste consommer

Il y a un an, CDURABLE.info vous présentait le projet imaginé par Pierre Priolet pour que les producteurs bâtissent un autre système de distribution.

### Son Constat

Pierre Priolet dresse un constat sans appel : *"Nous avons abandonné aux industriels et à la grande distribution, la commercialisation de nos productions. Nous nous sommes laissé entraîner par la recherche, dans la productivité extrême, croyant de bonne foi, que cela nous aiderait à équilibrer nos exploitations. En réalité, nous nous sommes laissé entraîner dans la voie du marketing et nous vendons aujourd'hui, plus d'emballage, que de fruits. Et dans des normalisations et règlements Européens qui ruinent nos exploitations. Nous ne trions plus nos produits, qu'en fonction de leur apparence et non de leur qualité gustative. Le besoin des magasins, de présenter de « beaux » produits dans leurs rayons, nous a poussé, à cultiver des fruits sans goût et nous a éloigné des consommateurs. Un fruit pas mûr est un frein à la consommation, non seulement il ne donne pas le plaisir gustatif escompté par les consommateurs, mais en outre, il est très cher. Enfin plus un fruit est cher, moins nous en vendons, ce qui a pour effet de créer une surproduction artificielle".*

### La vente à perte

Pierre Priolet explique : *"Actuellement l'agriculteur vend, de fait, sa production à perte, alors que la vente à perte est interdite, pour tous les autres intervenants, qui apportent ladite production sur la table du consommateur. En effet, la vente à perte est un dumping social, de la concurrence déloyale et de par le fait, est une des rares restrictions du capitalisme. Le commerçant n'a donc pas le droit de vendre ses marchandises à perte, quand l'agriculteur ou le producteur de ladite marchandise, se voit « contraint ou obligé » de le faire. Cette logique signifie, que seul le travail de l'Homme peut être sous payé, non considéré. C'est le créateur même de la richesse, qui ne bénéficie pas des fruits de cette richesse, quand ceux qui se contentent de déplacer sa production en recueillent les profits".*

### Régulation des marges de la grande distribution

Pour Pierre Priolet, *"le régime de faveur, qui régleme ce système commercial, au détriment des autres, doit être reconsidéré. Il encourage le non travail et la paresse. En effet moins vous travaillez et plus vous gagnez. La marge de vente n'étant pas en adéquation avec le travail réalisé, la puissance du système mise en place, est par elle-même un système de concurrence déloyale. En effet même si l'opérateur n'est pas seul sur le marché, son petit nombre, capable de tout décider, par rapport à une multitude de fournisseurs, est une position de monopole de fait. Le gouvernement nous affirme vouloir tout faire pour régler les bonus des traders, il nous montre la voie. Il faut l'encourager et étendre la question des bonus, à celle des marges de tous les magasins de plus de 800M<sup>2</sup> de surface de vente, en imposant une marge de 30% maximum, tous avantages compris, à savoir, marge avant, marge arrière, mise en rayon fournisseurs effectuée ou financée, ventes effectuée ou payée par le fournisseur et tout autre bénéfice tiré du système. Le travail sera enfin récompensé : plus le magasin travaillera, plus il pourra gagner, cela interdira les rentes de situation et dynamisera le commerce. Quand un produit, ne coutera pas cher, le consommateur pourra enfin en profiter, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui".*

### Sa solution

Pierre Priolet explique son projet : *"Ma proposition consiste à donner à toutes les exploitations agricoles intéressées, la possibilité de vendre 1000 m<sup>2</sup> de leurs terres agricoles proches des villages ou des exploitations, en terrain constructible.*

*Le produit de la vente serait reparti selon les proportions suivantes :*

► 40% pour redonner de l'air à la trésorerie de l'exploitation

▶ 60% iraient à un Fonds Agricole d'Utilité Publique, dont les exploitants seraient actionnaires, déposé à la Caisse des dépôts et consignations.

*Ce fonds ferait l'acquisition de magasins pouvant recevoir une quarantaine de palettes de produits bruts de cueille. Ils seraient situés en zone urbaine, à forte densité de population. Ce fonds servirait aussi à financer l'organisation et la logistique.*

*Les magasins vendraient les productions agricoles, à prix coûtant (incluant le transport, les frais de main d'oeuvre du magasin) plus 30% pour rémunérer le travail et la capacité à investir de l'agriculteur. Ce système permettra de payer les producteurs fournisseurs, dès la vente des produits et donc de leur donner très rapidement une trésorerie, et au consommateur d'avoir accès à des primeurs cueillis à maturité, aux qualités gustatives enfin retrouvées.*

*Les magasins seraient dirigés par un chômeur de plus de 53 ans ayant les compétences requises et emploieraient trois ou quatre jeunes de 18 à 25 ans sans qualification avec un vrai CDI. Les magasins ne paieraient pas de loyer, car le but n'est pas le profit".*

*Avec ce dispositif, "on n'a pas besoin d'aides si on nous paie le prix de nos produits" souligne Pierre Priolet tout en pointant aussi du doigt les consommateurs : "Inquiétez-vous du sort de l'agriculteur auquel vous achetez vos produits, qu'il soit en Amap ou pas. Aujourd'hui les agriculteurs ne sont pas respectés".*

### **Pour en savoir plus et soutenir ce projet**

*Pour Pierre, "l'idéal serait que les salariés- les producteurs et les consommateurs puissent être associé financièrement, dans le point de vente, dans une sorte de SCOOP-COOPERATIVE".*

Pour découvrir son projet, je vous invite à consulter son site internet [en cliquant ici](#). Vous pouvez aussi lui envoyer un mail [en cliquant ici](#).

Un an après, Pierre Priolet a tiré les enseignements de cette expérience dans son livre.